

**Par décret n° 2001-2933 du 22 décembre 2001.**

Monsieur Mohamed Larbi Ben Hadj Ismail, professeur de l'enseignement secondaire, est chargé des fonctions de chef de service du suivi des affaires des élèves à la sous-direction de la vie scolaire à la direction de l'organisation administrative et de la vie scolaire des collèges et des lycées à la direction générale du deuxième cycle de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire au ministère de l'éducation.

**Par décret n° 2001-2934 du 22 décembre 2001.**

Monsieur Adel Amira, professeur de l'enseignement secondaire, est chargé des fonctions de chef de service de l'animation culturo-sociale à la direction régionale de l'enseignement de Ben Arous.

**Par décret n° 2001-2935 du 22 décembre 2001.**

Monsieur Fethi Mennai, professeur de l'enseignement technique, est chargé des fonctions de chef de service des programmes et manuels scolaires pour les sciences et techniques à la sous-direction des programmes et manuels scolaires pour les sciences, les techniques, l'économie, la gestion et l'informatique à la direction des programmes et des manuels scolaires à la direction générale des programmes et de la formation continue au ministère de l'éducation.

**MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES**

**NOMINATION**

**Par décret n° 2001-2936 du 22 décembre 2001.**

Monsieur Salah Kchaiech, administrateur du service social, est chargé des fonctions de chef de la division de la promotion sociale à la direction régionale des affaires sociales de Tunis.

En application des dispositions de l'article 13 du décret n° 2001-441 du 13 février 2001, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés au sous-directeur d'administration centrale.

**MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT  
ET DES AFFAIRES FONCIERES**

**NOMINATIONS**

**Par décret n° 2001-2937 du 22 décembre 2001.**

Monsieur Noômane Hamrouni, conseiller des services publics, est chargé des fonctions de chef de service de l'évaluation, des méthodes, de l'organisation et des statistiques à la conservation de la propriété foncière.

**Par décret n° 2001-2938 du 25 décembre 2001.**

Monsieur Ramzi Torkhani, ingénieur des travaux, est chargé des fonctions de chef de service de la maintenance et des systèmes à la conservation de la propriété foncière.

**MINISTERE DES FINANCES**

**Décret n° 2001-2939 du 28 décembre 2001, portant répartition des crédits du budget de l'Etat ouverts par la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001 portant loi de finances pour l'année 2002.**

Le Président de la République,

Vu la loi n° 67-53 du 8 décembre 1967, portant loi organique du budget, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment son article 32,

Vu la loi n° 73-81 du 31 décembre 1973, portant promulgation du code de la comptabilité publique, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001, portant loi de finances pour l'année 2002,

Vu le décret n° 99-529 du 8 mars 1999, fixant la nomenclature des dépenses du budget de l'Etat et notamment l'article 3 dernier alinéa,

Sur proposition du ministre des finances.

Décète :

Article premier. – Les crédits afférents aux dépenses du titre I du budget de l'Etat pour l'année 2002, sont répartis par article conformément au tableau "A" annexé au présent décret.

Art. 2. – Les crédits d'engagement et les crédits de paiement du titre II du budget de l'Etat pour l'année 2002 sont répartis par article conformément aux tableaux "B" et "C" annexés au présent décret.

Les crédits inscrits au tableau "C" ont un caractère évaluatif.

Art. 3. – Est ajouté à la nomenclature des dépenses du budget de l'Etat, au niveau de la sixième partie "Investissements directs", l'article suivant :

- Article 06.719 : programmes des loisirs.

Cet article comprend des paragraphes et des sous-paragraphes, tel qu'il est indiqué dans l'article 14 du décret n° 99-529 du 8 mars 1999, fixant la nomenclature des dépenses du budget de l'Etat.

Art. 4. – Les chefs d'administrations et les ordonnateurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui prend effet à compter du 1er janvier 2002.

Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 28 décembre 2001.

**Zine El Abidine Ben Ali**

**TABLEAU "A" - DEPENSES DU TITRE I  
POUR L'ANNEE 2002**

en Dinars

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
<b>CHAPITRE PREMIER - CHAMBRE DES DEPUTES</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	4 548 000
01.101	Remunération du personnel permanent	2 438 000
01.102	Remuneration du personnel non permanent	18 000
02.200	Dépenses speciales de Souveraineté	846 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 109 000
03.302	Interventions dans le domaine social	105 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	10 000
03.307	Contributions aux Organismes Internationaux	201 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 1 =</b>		<b>9 275 000</b>
<b>CHAPITRE 2 - PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	2 510 000
01.101	Remunération du personnel permanent	19 580 000
01.102	Remuneration du personnel non permanent	314 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	57 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	73 000
02.200	Dépenses speciales de Souveraineté	2 785 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	3 789 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	299 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	111 000
03.300	Transferts	753 000
03.301	Interventions à caractère général	2 200 000
03.302	Interventions dans le domaine social	157 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	3 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	6 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 2 =</b>		<b>32 637 000</b>

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
<b>CHAPITRE 3 - PREMIER MINISTERE</b> <b>1 = Premier Ministère</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	1 357 000
01.101	Remunération du personnel permanent	13 729 000
01.102	Remuneration du personnel non permanent	170 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité au titre des rémunérations	611 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	969 000
02.200	Dépenses speciales de Souveraineté	81 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	2 470 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	1 723 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	5 251 000
03.300	Transferts	10 815 000
03.301	Interventions à caractère général	214 000
03.302	Interventions dans le domaine social	1 240 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	76 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	30 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	1 869 000
<b>Sous Total 1 =</b>		<b>40 605 000</b>
<b>2 : Ministère de la Recherche Scientifique et de la Technologie</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	142 000
01.101	Remunération du personnel permanent	7 261 000
01.102	Remuneration du personnel non permanent	275 000
01.116	Remunération du Personnel exerçant à l'étranger	58 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité au titre des rémunérations	1 000 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	2 932 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	660 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	2 002 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	715 000
03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	120 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	270 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	127 000
03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	10 000
<b>Sous Total 2 =</b>		<b>15 572 000</b>

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
<b>3 - Ministère des Droits de l'Homme, des communications et des Relations avec la Chambre des Députés</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	192 000
01.101	Remunération du personnel permanent	1 940 000
01.102	Remuneration du personnel non permanent	275 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité au titre des rémunérations	15 238 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	5 042 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 105 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	240 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	187 000
03.301	Interventions à caractère général	290 000
03.302	Interventions dans le domaine social	2 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	64 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	26 000
<b>Sous Total 3 =</b>		<b>24 601 000</b>
<b>TOTAL DU CHAPITRE 3 =</b>		<b>80 778 000</b>
<b>CHAPITRE 4 - MINISTERE DE L'INTERIEUR</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	325 000
01.101	Remunération du personnel permanent	374 469 000
01.102	Remuneration du personnel non permanent	11 485 000
01.116	Remunération du Personnel exerçant à l'étranger	3 160 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	220 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	12 850 000
02.200	Dépenses Speciales de Souveraineté	2 200 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	57 552 000
02.216	Frais de fonctionnement des services à l'étranger	457 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	4 061 000
03.300	Transferts	341 000
03.301	Interventions à caractère général	134 150 000
03.302	Interventions dans le domaine social	1 122 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	10 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	338 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	654 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 4 =</b>		<b>603 394 000</b>

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
<b>CHAPITRE 5 - MINISTERE DE LA JUSTICE</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	270 000
01.101	Remunération du personnel permanent	82 040 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	885 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	187 000
02.200	Dépenses Speciales de Souveraineté	15 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	7 396 000
02.202	Depenses d'exploitation et d'entretien des ouvrages publics	700 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	9 864 000
03.300	Transferts	1 436 000
03.302	Interventions dans le domaine social	295 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	3 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	24 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	359 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 5 =</b>		<b>103 474 000</b>
<b>CHAPITRE 6- MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	491 000
01.101	Remunération du personnel permanent	8 326 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	100 000
01.116	Remuneration du personnel exerçant à l'étranger	33 590 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	26 000
02.200	Dépenses Speciales de Souveraineté	120 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	4 360 000
02.216	Frais de fonctionnement des services à l'étranger	20 891 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	234 000
03.301	Interventions à caractère général	1 040 000
03.302	Interventions dans le domaine social	20 000
03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	10 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	3 260 000
03.316	Interventions des services à l'étranger	105 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 6 =</b>		<b>72 573 000</b>

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
<b>CHAPITRE 7- MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	328 000
01.101	Remunération du personnel permanent	310 784 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	411 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	349 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 181 000
02.200	Dépenses Speciales de Souveraineté	355 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	63 157 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	8 067 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	615 000
03.300	Transferts	10 060 000
03.302	Interventions dans le domaine social	811 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	54 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	116 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	5 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 7 =</b>		<b>396 293 000</b>
<b>CHAPITRE 8 - MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	129 000
01.101	Remunération du personnel permanent	2 125 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	19 819 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	5 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	442 000
02.202	Dépenses d'exploitation et d'entretien des ouvrages publics	3 600 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	32 000
03.300	Transferts	2 650 000
03.302	Interventions dans le domaine social	120 000
03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	20 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	124 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	10 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 8 =</b>		<b>29 076 000</b>

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
<b>CHAPITRE 9 - MINISTERE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ET DE L'INVESTISSEMENT EXTERIEUR</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	164 000
01.101	Remunération du personnel permanent	1 002 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	12 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	2 878 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	728 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	823 000
03.302	Interventions dans le domaine social	13 000
03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	120 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 9 =</b>		<b>5 740 000</b>
<b>CHAPITRE 10 - MINISTERE DES FINANCES</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	330 000
01.101	Remunération du personnel permanent	106 596 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	1 036 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	600 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	13 188 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	300 000
03.300	Transferts	2 000
03.302	Interventions dans le domaine social	105 000
03.303	Interventions dans le domaine de l'enseignement et de la formation	350 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	5 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	53 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 10 =</b>		<b>122 565 000</b>
<b>CHAPITRE 11 - MINISTERE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	224 000
01.101	Remunération du personnel permanent	2 610 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	635 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	38 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	9 591 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	947 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	1 760 000
03.302	Interventions dans le domaine social	33 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	2 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	90 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 11 =</b>		<b>15 930 000</b>

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
<b>CHAPITRE 12 - MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT ET DES AFFAIRES FONCIERES</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	222 000
01.101	Remunération du personnel permanent	10 977 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	40 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	2 365 000
03.300	Transferts	9 000
03.301	Interventions à caractère général	1 000
03.302	Interventions dans le domaine social	16 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 12 =</b>		<b>13 630 000</b>
<b>CHAPITRE 13 - MINISTERE DE L'AGRICULTURE</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	402 000
01.101	Remunération du personnel permanent	134 630 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	700 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	4 192 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	13 591 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	5 791 000
02.202	Dépenses d'exploitation et d'entretien des ouvrages publics	1 045 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	13 288 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretein des ouvrages publics	2 401 000
03.300	Transferts	25 000
03.301	Interventions à caractère général	48 000
03.302	Interventions dans le domaine social	190 000
03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	90 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	10 000
03.306	Interventions dans les domaines économiques	205 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	1 171 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	214 000
03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	119 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 13 =</b>		<b>178 112 000</b>

N des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
<b>CHAPITRE 14 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	257 000
01.101	Remunération du personnel permanent	2 932 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	697 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	6 865 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	2 080 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entreten des ouvrages publics	745 000
03.306	Interventions dans les domaines économiques	5 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	160 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 14 =</b>		<b>13 741 000</b>
<b>CHAPITRE 15 - MINISTERE DU COMMERCE</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	286 000
01.101	Remunération du personnel permanent	7 715 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	590 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	2 640 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	2 715 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entreten des ouvrages publics	880 000
03.302	Interventions dans le domaine social	235 000 000
03.306	Interventions dans les domaines économiques	16 008 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	232 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 15 =</b>		<b>266 066 000</b>
<b>CHAPITRE 16 - MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'HABITAT</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	221 000
01.101	Remunération du personnel permanent	40 843 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 100 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	4 390 000
02.202	Dépenses d'exploitation et d'entretien des ouvrages publics	23 130 000
03.301	Interventions à caractère général	110 000
03.302	Interventions dans le domaine social	31 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	30 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 16 =</b>		<b>69 855 000</b>

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
<b>CHAPITRE 17 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	243 000
01.101	Remunération du personnel permanent	2 120 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	149 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	5 752 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 464 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	780 000
03.301	Interventions à caractère général	284 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	93 000
03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	80 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 17 =</b>		<b>10 965 000</b>
<b>CHAPITRE 18 - MINISTERE DU TRANSPORT</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	330 000
01.101	Remunération du personnel permanent	2 769 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	70 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	2 000 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 337 000
03.300	Transferts	100 000
03.302	Interventions dans le domaine social	103 812 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	7 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	72 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 18 =</b>		<b>110 497 000</b>
<b>CHAPITRE 19 - MINISTERE DU TOURISME, DU LOISIR ET DE L'ARTISANAT</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	158 000
01.101	Remunération du personnel permanent	169 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	264 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	21 864 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	230 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	6 909 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	15 000
03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	259 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 19 =</b>		<b>29 868 000</b>

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
<b>CHAPITRE 20 - MINISTERE DES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	308 000
01.101	Remunération du personnel permanent	6 287 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	140 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	505 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	2 188 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	651 000
03.302	Interventions dans le domaine social	182 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	30 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	445 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	1 129 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 20 =</b>		<b>11 865 000</b>
<b>CHAPITRE 21- MINISTERE DES AFFAIRES DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	183 000
01.101	Remunération du personnel permanent	760 000
01.102	Remuneration du personnel non permanent	92 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	520 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	500 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	180 000
03.302	Interventions dans le domaine social	40 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	80 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 21 =</b>		<b>2 355 000</b>

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
<b>CHAPITRE 22 - MINISTERE DE LA CULTURE</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	188 000
01.101	Remunération du personnel permanent	23 390 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	826 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	821 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	747 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 962 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	2 511 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretein des ouvrages publics	236 000
03.302	Interventions dans le domaine social	620 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	10 655 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	191 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	5 162 000
03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	176 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 22 =</b>		<b>47 485 000</b>
<b>CHAPITRE 23- MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE L'ENFANCE ET DES SPORTS</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	228 000
01.101	Remunération du personnel permanent	95 376 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	145 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 485 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 560 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 360 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	5 669 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretein des ouvrages publics	1 000 000
03.302	Interventions dans le domaine social	280 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	16 414 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	50 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	2 463 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 23 =</b>		<b>126 030 000</b>

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
<b>CHAPITRE 24 - MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	304 000
01.101	Remunération du personnel permanent	405 876 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	33 000 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	5 412 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	37 272 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	5 600 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	42 353 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretein des ouvrages publics	9 095 000
03.302	Interventions dans le domaine social	1 200 000
03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	40 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	248 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	810 000
03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	60 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 24 =</b>		<b>541 270 000</b>
<b>CHAPITRE 25 - MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	304 000
01.101	Remunération du personnel permanent	32 950 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	415 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 454 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	3 420 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	3 300 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	2 534 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretein des ouvrages publics	810 000
03.300	Transferts	58 512 000
03.302	Interventions dans le domaine social	12 341 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	5 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	181 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	1 715 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 25 =</b>		<b>117 941 000</b>

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
<b>CHAPITRE 26 - MINISTERE DE L'EDUCATION</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	226 000
01.101	Remunération du personnel permanent	1 293 385 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	2 468 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 214 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	15 798 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	29 325 000
03.300	Transferts	6 799 000
03.302	Interventions dans le domaine social	2 013 000
03.303	Interventions dans les domaines de l'enseignement et de la formation	5 464 000
03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	13 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	1 230 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	355 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 26 =</b>		<b>1 358 290 000</b>
<b>CHAPITRE 27 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	270 000
01.101	Remunération du personnel permanent	239 819 000
01.102	Remuneration du personnel non permanent	106 000
01.116	Remuneration du personnel exerçant à l'étranger	872 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	9 558 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 045 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	2 143 000
02.216	Frais de fonctionnement des services à l'étranger	156 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	42 437 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretein des ouvrages publics	748 000
03.300	Transferts	53 720 000
03.302	Interventions dans le domaine social	155 000
03.303	Interventions dans le domaine de l'enseignement et de la formation	30 000
03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	430 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	88 000
03.307	Contributions aux organismes internationaux	85 000
03.316	Interventions des services à l'étranger	50 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	6 822 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 27 =</b>		<b>358 534 000</b>

N° des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
<b>CHAPITRE 28 - MINISTERE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI</b>		
01.100	Remunération des pouvoirs publics	332 000
01.101	Remunération du personnel permanent	4 101 000
01.102	Remunération du personnel non permanent	45 000
01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	239 000
01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	66 108 000
02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 416 000
02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	556 000
02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretein des ouvrages publics	19 416 000
03.302	Interventions dans le domaine social	5 000
03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	7 000
03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	3 000
03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	68 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 28 =</b>		<b>92 296 000</b>
<b>CHAPITRE 29 - DEPENSES IMPREVUES</b>		
04.400	Dépenses de Gestion Imprévues et non réparties	81 465 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 29 =</b>		<b>81 465 000</b>
<b>CHAPITRE 30 - INTERETS DE LA DETTE PUBLIQUE</b>		
05.500	Interêts de la Dette Intérieure	419 000 000
05.501	Interêts de la Dette Extérieure	557 000 000
<b>TOTAL DU CHAPITRE 30 =</b>		<b>976 000 000</b>
<b>TOTAL GENERAL =</b>		<b>5 878 000 000</b>

**TITRE II**  
**Tableau " B " : Crédits d'engagement et crédits de paiement**  
**pour l'année 2002**

En D nars

N° des Art.	Désignation des Chapitres et des Articles	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
<b><u>Chapitre Premier : Chambre des Députés</u></b>			
06 602	- Acquisition de bâtiments		765.000
06 603	- Bâtiments administratifs	711.000	635.000
06 604	- Equipements administratifs	220.000	195.000
06 605	- Programmes informatiques	310.000	310.000
<b>Total du Chapitre 1</b>		<b>1241.000</b>	<b>1905.000</b>
<b><u>Chapitre 2 : Présidence de la République</u></b>			
06 603	- Bâtiments administratifs	550.000	695.000
06 604	- Equipements administratifs	2735.000	2110.000
06 605	- Programmes informatiques	175.000	115.000
06 610	- Résidences présidentielles	1910.000	1880.000
07 800	- Investissements dans le domaine de l'adminstration générale	90.000	90.000
<b>Total du Chapitre 2</b>		<b>5460.000</b>	<b>4890.000</b>
<b><u>Chapitre 3 : Premier Ministère</u></b>			
<b><u>1: Premier Ministère</u></b>			
06 603	- Bâtiments administratifs	5200.000	780.000
06 604	- Equipements administratifs	496.000	746.000
06 605	- Programmes informatiques	110.000	110.000
06 606	- Formation	187.000	197.000
06 607	- Dépenses d'insertion et de publication	8.000	8.000
06 613	- Dépenses des corps constitutionnels	398.000	268.000
06 614	- Etudes, ouvrages et archives		10.000
07 800	- Investissements dans le domaine de l'adminstration générale	50.000	50.000
07 803	- Investissements dans le domaine de l'éducation et de la formation	105.000	105.000
<b>Sous/Total 1</b>		<b>6554.000</b>	<b>2274.000</b>
<b><u>2 : Ministère de la Recherche Scientifique et de la Technologie</u></b>			
06 603	- Bâtiments administratifs	5470.000	800.000
06 604	- Equipements administratifs	315.000	315.000
06 605	- Programmes informatiques	890.000	500.000
06 618	- Recherches scientifiques générales	17360.000	5640.000
06 619	- Promotion des recherches de développement et de la technologie	1000.000	1050.000
06 620	- Recherches scientifiques dans le domaine économique	1705.000	1400.000
07 804	- Investissements dans le domaine de la recherche	2102.000	1855.000
<b>Sous/Total 2</b>		<b>28842.000</b>	<b>21560.000</b>

N° des Art.	Désignation des Chapitres et des Articles	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
<b><u>3 : Ministère des Droits de l'Homme des Communications et des Relations avec la Chambre des Députés</u></b>			
06 600	- Etudes générales	20.000	10.000
06 603	- Bâtiments administratifs		40.000
06 604	- Equipements administratifs	64.000	64.000
06 605	- Programmes informatiques	246.000	146.000
06 606	- Formation	30.000	30.000
06 614	- Etudes, ouvrages et archives	1049.000	1049.000
06 615	- Diffusion radiophonique et télévisée	9250.000	1 2595.000
07 800	- Investissements dans le domaine de l'adminstration générale	152.000	152.000
<b>Sous/ Total 3</b>		<b>10811.000</b>	<b>2 1086.000</b>
<b>Total du Chapitre 3</b>		<b>46207.000</b>	<b>4 4920.000</b>
<b><u>Chapitre 4 : Ministère de l'Intérieur</u></b>			
06 602	- Acquisition de bâtiments	600.000	550.000
06 603	- Bâtiments administratifs	520.000	510.000
06 604	- Equipements administratifs	5560.000	5120.000
06 605	- Programmes informatiques	3000.000	2300.000
06 606	- Formation	600.000	630.000
06 607	- Dépenses d'insertion et de publication	20.000	20.000
06 631	- Infrastructure de la sûreté intérieure	5700.000	5994.000
06 632	- Equipement de la sûreté intérieure	12375.000	1 2345.000
06 633	- Construction et aménagement des sièges de l'administration régionale	400.000	3130.000
06 634	- Equipement de l'administration régionale	190.000	270.000
07 800	- Investissements dans le domaine de l'adminstration générale	1940.000	1940.000
07 810	- Interventions dans le domaine économique	13000.000	1 3000.000
07 811	- Interventions dans le domaine social	1000.000	1100.000
07 820	- Remboursement d'emprunts	291.000	291.000
<b>Total du Chapitre 4</b>		<b>45196.000</b>	<b>4 7200.000</b>
<b><u>Chapitre 5 : Ministère de la Justice</u></b>			
06 601	- Acquisition de terrains	40.000	40.000
06 603	- Bâtiments administratifs	300.000	350.000
06 604	- Equipements administratifs	910.000	910.000
06 605	- Programmes informatiques	1800.000	1440.000
06 606	- Formation	600.000	400.000
06 607	- Dépenses d'insertion et de publication	100.000	100.000
06 638	- Construction et aménagement des Justices Cantonales	810.000	1280.000
06 639	- Construction et aménagement des Tribunaux de Première Instance	991.000	1040.000
06 640	- Construction et aménagement des Cours d'Appel et de Cassation	200.000	1100.000
06 641	- Equipements des juridictions	370.000	300.000
06 642	- Projets de rééducation sociale	22620.000	5410.000
06 672	- Etudes foncières	323.000	323.000
07 811	- Interventions dans le domaine social	85.000	85.000
<b>Total du Chapitre 5</b>		<b>29149.000</b>	<b>1 2778.000</b>

N° des Art.	Désignation des Chapitres et des Articles	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
<b><u>Chapitre 6 : Ministère des Affaires Etrangères</u></b>			
06 603	- Bâtiments administratifs		600.000
06 604	- Equipements administratifs	260.000	260.000
06 605	- Programmes informatiques	400.000	400.000
06 606	- Formation	50.000	50.000
06 645	- Construction des postes diplomatiques à l'étranger	3700.000	1340.000
06 646	- Aménagement des postes diplomatiques à l'étranger	1200.000	1200.000
06 647	- Equipement des postes diplomatiques à l'étranger	1350.000	1350.000
<b>Total du Chapitre 6</b>		<b>6960.000</b>	<b>5200.000</b>
<b><u>Chapitre 7 : Ministère de la Défense Nationale</u></b>			
06 650	- Infrastructure militaire	27500.000	22200.000
06 651	- Equipements militaires	72300.000	56200.000
06 652	- Programmes et projets confiés à l'armée	1000.000	1100.000
07 810	- Interventions dans le domaine économique	2900.000	2500.000
<b>Total du Chapitre 7</b>		<b>103700.000</b>	<b>82000.000</b>
<b><u>Chapitre 8 : Ministère des Affaires Religieuses</u></b>			
06 604	- Equipements administratifs	177.000	177.000
06 656	- Projets et programmes des affaires religieuses	200.000	350.000
<b>Total du Chapitre 8</b>		<b>377.000</b>	<b>527.000</b>
<b><u>Chapitre 9 : Ministère de la Coopération Internationale et de l'Investissement Extérieur</u></b>			
06 603	- Bâtiments administratifs		50.000
06 604	- Equipements administratifs	80.000	80.000
06 605	- Programmes informatiques	20.000	20.000
06 659	- Promotion des investissements	50.000	50.000
07 800	- Investissements dans le domaine de l'administration générale	265.000	265.000
07 810	- Interventions dans le domaine économique	942.000	942.000
07 821	- Participations	1580.000	1580.000
<b>Total du Chapitre 9</b>		<b>2937.000</b>	<b>2987.000</b>
<b><u>Chapitre 10 : Ministère des Finances</u></b>			
06 600	- Etudes générales	100.000	100.000
06 601	- Acquisition de terrains		32.000
06 603	- Bâtiments administratifs	190.000	1050.000
06 604	- Equipements administratifs	1425.000	1335.000
06 605	- Programmes informatiques	100.000	100.000
06 606	- Formation		220.000
06 663	- Construction et aménagement des recettes et des bureaux de contrôle	3565.000	3653.000
06 665	- Construction et aménagement des postes et locaux pour les services des douanes	990.000	1387.000

N° des Art.	Désignation des Chapitres et des Articles	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
06 666	- Equipement des services des douanes	1170.000	1325.000
07 800	- Investissements dans le domaine de l'administration générale	1500.000	1500.000
07 810	- Interventions dans le domaine économique	5000.000	5000.000
	<b>Total du chapitre 10</b>	<b>14040.000</b>	<b>15702.000</b>
	<b><u>Chapitre 11 : Ministère du Développement Economique</u></b>		
06 603	- Bâtiments administratifs	70.000	70.000
06 604	- Equipements administratifs	53.000	53.000
06 605	- Programmes informatiques	87.000	107.000
07 810	- Interventions dans le domaine économique	40700.000	38700.000
07 811	- Interventions dans le domaine social	50895.000	46095.000
07 812	- Interventions dans le domaine de l'éducation et de la formation	1800.000	1800.000
	<b>Total du Chapitre 11</b>	<b>93605.000</b>	<b>86825.000</b>
	<b><u>Chapitre 12 : Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières</u></b>		
06 603	- Bâtiments administratifs	450.000	511.000
06 604	- Equipements administratifs	409.000	492.000
06 605	- Programmes informatiques	50.000	230.000
06 607	- Dépenses d'insertion et de publication	10.000	20.000
06 671	- Domaine privé de l'Etat	1200.000	1397.000
06 672	- Affaires foncières	4250.000	3650.000
	<b>Total du Chapitre 12</b>	<b>6369.000</b>	<b>6300.000</b>
	<b><u>Chapitre 13 : Ministère de l'Agriculture</u></b>		
	<b><u>I : Administrations Techniques</u></b>		
06 603	- Bâtiments administratifs	70.000	60.000
06 604	- Equipements administratifs	877.000	905.000
06 605	- Programmes informatiques	600.000	610.000
06 606	- Formation	7756.000	6400.000
06 607	- Dépenses d'insertion et de publication	100.000	100.000
06 608	- Dépenses diverses	1000.000	500.000
06 675	- Forêts	4220.000	2510.000
06 676	- Conservation des eaux et du sol	75.000	100.000
06 677	- Barrages et ouvrages hydrauliques	61160.000	43350.000

N° des Art.	Désignation des Chapitres et des Articles	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
06 678	- Ressources hydrauliques souterraines	2014.000	1815.000
06 679	- Périmètres irrigués	3167.000	2617.000
06 680	- Recherches et études agricoles	5680.000	6000.000
06 681	- Eau potable	100.000	120.000
06 682	- Vulgarisation et encadrement agricole	3755.000	2745.000
06 683	- Pêche	3450.000	4550.000
06 684	- Projets agricoles intégrés	130.000	166.000
07 801	- Investissements dans le domaine de l'agriculture et de la pêche	7424.000	7294.000
07 810	- Interventions dans le domaine économique	141820.000	140070.000
07 811	- Interventions dans le domaine social	6070.000	3000.000
<b>Sous/Total 1</b>		<b>249468.000</b>	<b>222912.000</b>
<b><u>2 : Commissariats Régionaux au Développement</u></b>			
<b><u>Agricole</u></b>			
06 603	- Bâtiments administratifs	645.000	445.000
06 604	- Equipements administratifs	1129.000	1199.000
06 605	- Programmes informatiques	300.000	300.000
06 607	- Dépenses d'insertion et de publication	280.000	330.000
06 608	- Dépenses diverses	4440.000	4440.000
06 675	- Forêts	29900.000	29900.000
06 676	- Conservation des eaux et du sol	32660.000	32660.000
06 678	- Ressources hydrauliques souterraines	4000.000	4200.000
06 679	- Périmètres irrigués	35456.000	46597.000
06 680	- Recherches et études agricoles	730.000	730.000
06 681	- Eau potable	11300.000	8092.000
06 682	- Vulgarisation et encadrement agricole	7110.000	7110.000
06 683	- Pêche	130.000	130.000
06 684	- Projets agricoles intégrés	21295.000	16195.000
<b>Sous/Total 2</b>		<b>149375.000</b>	<b>152328.000</b>
<b>Total du Chapitre 13</b>		<b>398843.000</b>	<b>375240.000</b>
<b><u>Chapitre 14 : Ministère de l'Industrie</u></b>			
06 604	- Equipements administratifs	156.000	156.000
06 605	- Programmes informatiques	547.000	581.000
07 810	- Interventions dans le domaine économique	37955.000	37770.000
<b>Total du Chapitre 14</b>		<b>38658.000</b>	<b>38507.000</b>
<b><u>Chapitre 15 : Ministère du Commerce</u></b>			
06 600	- Etudes générales	150.000	100.000
06 604	- Equipements administratifs	285.000	285.000
06 605	- Programmes informatiques	1000.000	700.000
07 810	- Interventions dans le domaine économique	4880.000	4880.000
<b>Total du Chapitre 15</b>		<b>6315.000</b>	<b>5965.000</b>

N° des Art.	Désignation des Chapitres et des Articles	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
<b><u>Chapitre 16: Ministère de l'Equipeement et de l'Habitat</u></b>			
06 603	- Bâtiments administratifs	655.000	590.000
06 604	- Equipements administratifs	632.000	612.000
06 605	- Programmes informatiques	500.000	350.000
06 607	- Dépenses d'insertion et de publication	200.000	75.000
06 608	- Dépenses diverses	1440.000	1440.000
06 694	- Routes et ponts	359820.000	163000.000
06 695	- Ports de pêche	43.000	1193.000
06 696	- Ouvrages maritimes	3850.000	1630.000
06 697	- Ports aériens	2800.000	900.000
06 698	- Protection des villes contre les inondations	16520.000	13500.000
06 699	- Aménagement urbain	2350.000	1900.000
06 700	- Urbanisme	300.000	300.000
06 701	- Habitat	16.000	110.000
07 800	- Investissements dans le domaine de l'administration générale	300.000	300.000
07 822	- Prêts	1365.000	1365.000
<b>Total du Chapitre 16</b>		<b>390791.000</b>	<b>187265.000</b>
<b><u>Chapitre 17 : Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire</u></b>			
06 600	- Etudes générales	20.000	20.000
06 603	- Bâtiments administratifs	20.000	220.000
06 604	- Equipements administratifs	135.000	135.000
06 605	- Programmes informatiques	110.000	240.000
06 607	- Dépenses d'insertion et de publication	30.000	30.000
06 706	- Environnement	5227.000	4389.000
06 707	- Aménagement du territoire	408.000	820.000
07 802	- Investissements dans le domaine des services et de l'infrastructure	44430.000	42158.000
07 810	- Interventions dans le domaine économique	2412.000	1877.000
07 823	- Equilibre financier	13000.000	13000.000
<b>Total du Chapitre 17</b>		<b>65792.000</b>	<b>62889.000</b>
<b><u>Chapitre 18 : Ministère du Transport</u></b>			
06 600	- Etudes générales	700.000	544.000
06 604	- Equipements administratifs	193.000	193.000
06 605	- Programmes informatiques	123.000	120.000
06 712	- Transport terrestre		100.000
06 714	- Transport aérien	20.000	20.000
06 715	- Météorologie	1801.000	1528.000
07 802	- Investissements dans le domaine des services et de l'infrastructure	42131.000	34010.000
07 820	- Remboursement d'emprunts	7987.000	7987.000
<b>Total du Chapitre 18</b>		<b>52955.000</b>	<b>44502.000</b>

N° des Art.	Désignation des Chapitres et des Articles	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
<b><u>Chapitre 19: Ministère du Tourisme, des Loisirs et de l'Artisanat</u></b>			
06 600	- Etudes générales		100.000
06 604	- Equipements administratifs	130.000	130.000
06 605	- Programmes informatiques	100.000	50.000
06 718	- Aménagement de l'environnement touristique	500.000	500.000
06 719	- Programmes des loisirs	300.000	300.000
07 802	- Investissements dans le domaine des services et de l'infrastructure	5285.000	5685.000
07 803	- Investissements dans le domaine de l'éducation et de la formation	1300.000	1300.000
07 810	- Interventions dans le domaine économique	41667.000	41567.000
<b>Total du Chapitre 19</b>		<b>49282.000</b>	<b>49632.000</b>
<b><u>Chapitre 20 : Ministère des Technologies de la Communication</u></b>			
06 603	- Bâtiments administratifs		750.000
06 604	- Equipements administratifs	210.000	210.000
06 605	- Programmes informatiques	50.000	50.000
06 606	- Formation	7530.000	2430.000
06 628	- Programmes communs d'informatique	4043.000	3110.000
<b>Total du Chapitre 20</b>		<b>11833.000</b>	<b>6550.000</b>
<b><u>Chapitre 21 : Ministère des Affaires de la Femme et de la Famille</u></b>			
06 603	- Bâtiments administratifs	100.000	150.000
06 604	- Equipements administratifs	43.000	43.000
06 605	- Programmes informatiques	12.000	12.000
06 625	- Promotion de la femme et de la famille	270.000	270.000
07 811	- Interventions dans le domaine social	120.000	170.000
<b>Total du Chapitre 21</b>		<b>545.000</b>	<b>645.000</b>
<b><u>Chapitre 22 : Ministère de la Culture</u></b>			
06 601	- Acquisition de terrains	600.000	400.000
06 603	- Bâtiments administratifs	1323.000	795.000
06 604	- Equipements administratifs	390.000	390.000
06 605	- Programmes informatiques	140.000	140.000
06 606	- Formation	200.000	200.000
06 728	- Centres culturels	59114.000	8150.000
06 729	- Lecture publique	6308.000	7765.000
06 730	- Les arts	745.000	985.000
06 731	- Archéologie et muséographie	5788.000	4410.000
07 814	- Interventions dans le domaine de la culture de la jeunesse et de l'enfance	1680.000	1680.000
<b>Total du Chapitre 22</b>		<b>76288.000</b>	<b>24915.000</b>

N° des Art.	Désignation des Chapitres et des Articles	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
<b><u>Chapitre 23 : Ministère de la Jeunesse de l'Enfance, et des Sports</u></b>			
06 603	- Bâtiments administratifs	1640.000	1010.000
06 604	- Equipements administratifs	203.000	233.000
06 605	- Programmes informatiques	365.000	400.000
06 606	- Formation	1865.000	2590.000
06 607	- Dépenses d'insertion et de publication	25.000	25.000
06 735	- Construction et aménagement des centres des jeunes	2650.000	2190.000
06 736	- Construction et aménagement des centres de l'enfance	3760.000	2950.000
06 737	- Construction et aménagement de l'infrastructure sportive	14700.000	15265.000
06 738	- Equipement de jeunesse et des sports	2300.000	2430.000
07 805	- Investissements dans le domaine de la culture de la jeunesse et de l'enfance	240.000	240.000
<b>Total du Chapitre 23</b>		<b>27748.000</b>	<b>28333.000</b>
<b><u>Chapitre 24 : Ministère de la Santé Publique</u></b>			
<b><u>1 : Services Centraux</u></b>			
06 601	- Acquisition de terrains	850.000	450.000
06 603	- Bâtiments administratifs	550.000	600.000
06 604	- Equipements administratifs	1150.000	850.000
06 605	- Programmes informatiques	1000.000	580.000
06 606	- Formation	450.000	250.000
06 607	- Dépenses d'insertion et de publication	100.000	100.000
06 744	- Médecine préventive	12925.000	12125.000
06 745	- Construction, extension et aménagement de l'infrastructure sanitaire universitaire	7260.000	8495.000
06 746	- Construction, extension et aménagement de l'infrastructure sanitaire régionale	7950.000	8200.000
06 747	- Construction, extension et aménagement de l'infrastructure sanitaire locale et de base	2600.000	4250.000
06 748	- Maintenance et rénovation de l'infrastructure sanitaire	3700.000	3100.000
06 749	- Equipement de l'infrastructure sanitaire	14480.000	8330.000
06 750	- Maintenance des équipements de l'infrastructure sanitaire	2702.000	1502.000
07 806	- Investissements dans le domaine social	2650.000	2150.000
<b>Sous/Total 1</b>		<b>58367.000</b>	<b>50982.000</b>
<b><u>2 : Les Etablissements Hospitaliers</u></b>			
06 745	- Construction, extension et aménagement de l'infrastructure sanitaire universitaire	4400.000	1550.000
06 749	- Equipement de l'infrastructure sanitaire	4850.000	1500.000
06 750	- Maintenance des équipements de l'infrastructure sanitaire	298.000	298.000
<b>Sous/Total 2</b>		<b>9548.000</b>	<b>3348.000</b>
<b>Total du Chapitre 24</b>		<b>67915.000</b>	<b>54330.000</b>

N° des Art.	Désignation des Chapitres et des Articles	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
<b><u>Chapitre 25 : Ministère des Affaires Sociales</u></b>			
06 603	- Bâtiments administratifs	1551.000	1521.000
06 604	- Equipements administratifs	1200.000	1150.000
06 605	- Programmes informatiques	900.000	1220.000
06 606	- Formation	40.000	140.000
06 755	- Prévention sociale	1580.000	450.000
06 756	- Promotion sociale	2090.000	1670.000
06 757	- Prévention dans le domaine du travail	100.000	100.000
07 810	- Interventions dans le domaine économique	9000.000	9000.000
07 811	- Interventions dans le domaine social	45.000	45.000
<b>Total du Chapitre 25</b>		<b>16506.000</b>	<b>15296.000</b>
<b><u>Chapitre 26 : Ministère de l'Education</u></b>			
06 601	- Acquisition de terrains	2000.000	1700.000
06 603	- Bâtiments administratifs	1280.000	3220.000
06 604	- Equipements administratifs	1070.000	1040.000
06 605	- Programmes informatiques	210.000	260.000
06 608	- Dépenses diverses	500.000	400.000
06 761	- Construction et extension des écoles primaires	3000.000	2980.000
06 762	- Aménagement des écoles primaires	4256.000	4256.000
06 763	- Construction et extension des écoles préparatoires	31478.000	25566.000
06 764	- Aménagement des écoles préparatoires	995.000	995.000
06 765	- Construction et extension des lycées	27121.000	19274.000
06 766	- Aménagement des lycées	1789.000	1569.000
06 767	- Construction et aménagement des internats et de réfectoires	3120.000	3120.000
06 768	- Equipements éducatifs	17148.000	13338.000
<b>Total du Chapitre 26</b>		<b>93967.000</b>	<b>77718.000</b>
<b><u>Chapitre 27 : Ministère de l'Enseignement Supérieur</u></b>			
<b><u>I : Services Centraux</u></b>			
06 601	- Acquisition de terrains	2500.000	1300.000
06 603	- Bâtiments administratifs	2300.000	4100.000
06 604	- Equipements administratifs	620.000	450.000
06 605	- Programmes informatiques	2000.000	1500.000
06 607	- Dépenses d'insertion et de publication	100.000	80.000
06 775	- Construction et extension des établissements d'enseignement supérieur	71500.000	25400.000
06 776	- Aménagement des établissements d'enseignement supérieur	15350.000	5900.000
06 777	- Equipement des établissements d'enseignement supérieur	8820.000	5150.000
06 778	- Construction et extension des établissements des oeuvres universitaires	14840.000	10400.000

N° des Art.	Désignation des Chapitres et des Articles	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
06 779	- Acquisition des bâtiments pour les oeuvres universitaires	2400.000	2400.000
06 780	- Aménagement des établissements des oeuvres universitaires	2750.000	2650.000
06 781	- Equipement des établissements d'oeuvres universitaires	800.000	650.000
06 782	- Recherche scientifique dans l'enseignement supérieur	8200.000	9600.000
07 803	- Investissements dans le domaine de l'éducation et de la formation	8800.000	8800.000
	<b>Sous/Total 1</b>	<b>140980.000</b>	<b>80380.000</b>
	<b><u>2 : Les Universités</u></b>		
06 777	- Equipement des établissements d'enseignement supérieur	8400.000	4030.000
	<b>Sous/Total 2</b>	<b>8400.000</b>	<b>4030.000</b>
	<b>Total du Chapitre 27</b>	<b>149380.000</b>	<b>84410.000</b>
	<b><u>Chapitre 28 : Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi</u></b>		
06 600	- Etudes générales	373.000	350.000
06 603	- Bâtiments administratifs	50.000	50.000
06 604	- Equipements administratifs	264.000	264.000
06 605	- Programmes informatiques	60.000	60.000
06 606	- Formation	1920.000	1780.000
06 788	- Observatoire de la formation professionnelle et de l'emploi	358.000	200.000
06 789	- Promotion de la formation professionnelle et de l'emploi	127.000	127.000
07 803	- Investissements dans le domaine de l'éducation et de la formation	754.000	754.000
07 806	- Investissements dans le domaine social	2415.000	2415.000
07 810	- Interventions dans le domaine économique	8000.000	8000.000
	<b>Total du Chapitre 28</b>	<b>14321.000</b>	<b>14000.000</b>
	<b><u>Chapitre 29 : Dépenses Imprévues</u></b>	224996.000	103569.000
	<b>Total du Chapitre 29</b>	<b>224996.000</b>	<b>103569.000</b>
	<b><u>Chapitre 30 : Dette Publique</u></b>		3272000.000
	<b>Total du Chapitre 30</b>		<b>3272000.000</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2041376.000</b>	<b>4757000.000</b>

**Titre II**  
**Tableau " C " : Crédits d'engagement et crédits de paiement**  
**sur ressources extérieures affectées**  
**pour l'année 2002**

En Dinars

N° des Art.	Désignation des Chapitres et des Articles	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
<b><u>Chapitre 3 : Premier Ministère</u></b>			
<b><u>2 : Ministère de la Recherche Scientifique et de la Technologie</u></b>			
09 618	- Recherches scientifiques générales	5500.000	2000.000
09 804	- Investissements dans le domaine de la recherche	4000.000	
<b>Sous/Total 2</b>		<b>9500.000</b>	<b>2000.000</b>
<b><u>3 : Ministère des Droits de l'Homme des Communications et des Relations avec la Chambre des Députés</u></b>			
09 615	- Diffusion radiophonique et télévisée	12000.000	5000.000
<b>Sous/Total 3</b>		<b>12000.000</b>	<b>5000.000</b>
<b>Total du Chapitre 3</b>		<b>21500.000</b>	<b>7000.000</b>
<b><u>Chapitre 10 : Ministère des Finances</u></b>			
09 606	- Formation		300.000
09 666	- Equipement des services des douanes		700.000
<b>Total du Chapitre 10</b>			<b>1000.000</b>
<b><u>Chapitre 11 : Ministère de développement Economique</u></b>			
09 810	- Interventions dans le domaine économique	500.000	500.000
<b>Total du Chapitre 11</b>		<b>500.000</b>	<b>500.000</b>
<b><u>Chapitre 13 : Ministère de l'Agriculture</u></b>			
<b><u>1 : Administrations Techniques</u></b>			
09 606	- Formation	13800.000	2400.000
09 675	- Forêts	11800.000	5000.000
09 677	- Barrages et ouvrages hydrauliques	99000.000	49200.000
09 678	- Ressources hydrauliques souterraines	4215.000	1836.000
09 679	- Périmètres irrigués	3100.000	500.000
09 680	- Recherches et études agricoles	4075.000	4300.000
09 681	- Eau potable	32.000	800.000
09 682	- Vulgarisation et encadrement agricole	3365.000	700.000
09 683	- Pêche	150.000	100.000
09 684	- Projets agricoles intégrés	270.000	430.000
09 801	- Investissements dans le domaine de l'agriculture et de la pêche	4425.000	3565.000
09 811	- Interventions dans le domaine social	8000.000	8000.000
<b>Sous/Total 1</b>		<b>152232.000</b>	<b>76831.000</b>

N° des Art.	Désignation des Chapitres et des Articles	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
	<b><u>2 : Commissariats Régionaux au Développement Agricole</u></b>		
09 678	- Ressources hydrauliques souterraines	6100.000	6500.000
09 679	- Périmètres irrigués	59862.000	61806.000
09 681	- Eau potable	18640.000	13863.000
09 684	- Projets agricoles intégrés	34830.000	21000.000
	<b>Sous/Total 2</b>	<b>119432.000</b>	<b>103169.000</b>
	<b>Total du Chapitre 13</b>	<b>271664.000</b>	<b>180000.000</b>
	<b><u>Chapitre 14 : Ministère de l'Industrie</u></b>		
09 810	- Interventions dans le domaine économique	4000.000	4000.000
	<b>Total du Chapitre 14</b>	<b>4000.000</b>	<b>4000.000</b>
	<b><u>Chapitre 15 : Ministère du Commerce</u></b>		
09 810	- Interventions dans le domaine économique	3000.000	3000.000
	<b>Total du Chapitre 15</b>	<b>3000.000</b>	<b>3000.000</b>
	<b><u>Chapitre 16 : Ministère de l'Équipement et de l'Habitat</u></b>		
09 694	- Routes et ponts	275200.000	83500.000
09 696	- Ouvrages maritimes	3700.000	2000.000
09 698	- Protection des villes contre les inondations	8000.000	5000.000
	<b>Total du Chapitre 16</b>	<b>286900.000</b>	<b>90500.000</b>
	<b><u>Chapitre 17 : Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire</u></b>		
09 706	- Environnement	482.000	200.000
09 802	- Investissements dans le domaine des services et de l'infrastructure	22000.000	16000.000
09 810	- Interventions dans le domaine économique	800.000	800.000
	<b>Total du Chapitre 17</b>	<b>23282.000</b>	<b>17000.000</b>
	<b><u>Chapitre 18 : Ministère du Transport</u></b>		
09 600	- Etudes générales	2800.000	1700.000
09 802	- Investissements dans le domaine des services et de l'infrastructure	39109.000	23300.000
	<b>Total du Chapitre 18</b>	<b>41909.000</b>	<b>25000.000</b>

N° des Art.	Désignation des Chapitres et des Articles	Crédits d'engagement	Crédits de paiement
<b><u>Chapitre 24 : Ministère de la Santé Publique</u></b>			
09 604	- Equipements administratifs		200.000
09 605	- Programmes informatiques		597.000
09 745	- Construction , extention et aménagement de l'infrastructure sanitaire universitaire	14025.000	800.000
09 746	- Construction, extension et aménagement de l'infrastructure sanitaire régionale		3763.000
09 747	- Construction, extension et aménagement de l'infrastructure sanitaire locale et de base		750.000
09 749	- Equipement de l'infrastructure sanitaire	8100.000	12890.000
<b>Total du Chapitre 24</b>		<b>22125.000</b>	<b>19000.000</b>
<b><u>Chapitre 26 : Ministère de l'Education</u></b>			
09 600	- Etudes générales	342.000	250.000
09 605	- Programmes informatiques	370.000	370.000
09 608	- Dépenses diverses	1552.000	990.000
09 762	- Aménagement des écoles primaires	1344.000	2544.000
09 763	- Construction et extension des écoles préparatoires	13498.000	8900.000
09 764	- Aménagement des écoles préparatoires	872.000	872.000
09 765	- Construction et extension des lycées	9290.000	7800.000
09 766	- Aménagement des lycées	1264.000	1264.000
09 768	- Equipements éducatifs	17471.000	12010.000
<b>Total du Chapitre 26</b>		<b>46003.000</b>	<b>35000.000</b>
<b><u>Chapitre 27 : Ministère de l'Enseignement Supérieur</u></b>			
09 608	- Dépenses diverses	600.000	500.000
09 775	- Construction et extension des établissements d'enseignement supérieur	30918.000	12300.000
09 777	- Equipement des établissements d'enseignement supérieur	15680.000	5600.000
09 778	- Construction et extension des établissements des oeuvres universitaires	22100.000	9600.000
<b>Total du Chapitre 27</b>		<b>69298.000</b>	<b>28000.000</b>
<b><u>Chapitre 28 : Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi</u></b>			
09 606	- Formation	3483.000	5000.000
09 788	- Observatoire de la formation professionnelle et de l'emploi	660.000	700.000
09 789	- Promotion de la formation professionnelle et de l'emploi	500.000	500.000
09 803	- Investissements dans le domaine de l'éducation et de la formation	36457.000	36457.000
09 806	- Investissements dans le domaine social	2268.000	2268.000
09 810	- Interventions dans le domaine économique	5075.000	5075.000
<b>Total du Chapitre 28</b>		<b>48443.000</b>	<b>50000.000</b>
<b>Total Général</b>		<b>838624.000</b>	<b>460000.000</b>